RCS : GAP
Code greffe : 0501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GAP atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1959 B 00006
Numéro SIREN : 385 950 068
Nom ou dénomination : ENTREPRISE ALLAMANNO

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2017 sous le numéro de dépôt 1913

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE GAP

BP 140
05004 GAP CEDEX
Fax : 04 92 51 83 35
www.infogreffe.fr
Tél : 04 92 51 01 92

RECEPISSE DE DEPOT

JURIDIS SELARL
5 RUE DE LA VERRERIE
38120 FONTANIL CORNILLON

V/REF :
N/REF : 59 B 6 / 2017-A-1913

Le greffier du tribunal de commerce de Gap certifie qu'il a reçu le 28/09/2017, les actes suivants :

Ordonnance du président en date du 20/09/2017
- Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes jusqu'au 31/12/2017

Concernant la société

ENTREPRISE ALLAMANNO
Société par actions simplifiée
Za les sablonnières
05120 L'Argentière-la-Bessee

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-A-1913 le 28/09/2017
R.C.S. GAP 385 950 068 (59 B 6)

Fait à GAP le 28/09/2017,
LE GREFFIER



ENTREPRISE ALLAMANNO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000.000 euros
Siège social à L'ARGENTIERE-LA-BESSE (05120)
ZA Les Sablonnières

385.950.068 R.C.S. GAP

DÉPOSÉ LE
18 SEP. 2017
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE GAP

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GAP

LE SOUSSIGNE

- La société ALLAMANNO DEVELOPPEMENT, Société à responsabilité Limitée, au capital de 3.983.450 euros, dont le siège social est à L'ARGENTIERE LA BESSE (05120) – ZA Les Sablonnières, immatriculée au RCS de GAP sous le numéro 489.067.074,

Elle-même représentée par Monsieur Régis ALLAMANNO.

agissant au nom, pour le compte et en sa qualité de gérant de la Société ENTREPRISE ALLAMANNO, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1.000.000 Euros, dont le siège social est à L'ARGENTIERE LA BESSE (05120) – ZA Les Sablonnières, immatriculée au RCS de GAP sous le numéro 385.950.068.,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER,

par le Ministère de Maître Pierre BIESSY, gérant de la SELARL JURIDIS, Avocat au Barreau de GRENOBLE, établi à LE FONTANIL (38120) – 5, rue de La Verrerie

CE QUI SUIT :

- Que l'article L 223-26 du Code de commerce et les statuts de la société disposent que l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie dans les six mois de la clôture de l'exercice ; toutefois ledit délai de six mois peut être prolongé à la demande des dirigeants par Ordonnance du Président du Tribunal de Commerce, sur requête,

- Que la société connait un retard dans l'établissement de ses comptes dû à l'obligation d'établir des comptes consolidés dans le périmètre du groupe de sociétés dont la société ENTREPRISE ALLAMANNO fait partie. Lesdits comptes consolidés sont en cours d'établissement et par voie de conséquence, il n'a pas été possible de convoquer les associés et le Commissaire aux Comptes à l'Assemblée Générale dans le délai légal,

En conséquence, le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, vu les dispositions légales en vigueur,

Vouloir bien accorder à la société ENTREPRISE ALLAMANNO un délai de prorogation de TROIS (3) mois jusqu'au 31 Décembre 2017 pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017.

Fait à L'ARGENTIERE-LA-BESSE
En deux exemplaires
Le 13 septembre 2017

JURIDIS - Cabinet BIESSY
Avocat Droit des Sociétés - Droit Fiscal
5, rue de la Verrerie - 38120 LE FONTANIL
T. : 04 76 75 30 30 - F. : 04 76 75 56 12

D 2017A1913

ORDONNANCE

DÉPOSÉ LE
20 SEP. 2017
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE GAP

NOUS, Francis THOMAS

Président du Tribunal de Commerce de GAP,
assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les dispositions des articles L 223-26 du Code de commerce,

Prorogeons jusqu'au ..... 31.12.2017 ..... la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société :

ENTREPRISE ALLAMANNO
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000.000 euros
Siège social à L'ARGENTIERE-LA-BESSE (05120)
ZA Les Sablonnières
385.950.068 R.C.S. GAP

devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017.

Et ordonnons le dépôt au Greffe de la présente requête.

Donné en notre cabinet, au Palais de Justice de GAP.

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT
ET LE ..... 20.9.2017 .....

Le Président,

Le Greffier

EXPÉDITION COLLATIONNÉE
CERTIFIÉE CONFORME

GAP, le : 20 SEP. 2017

LE GREFFIER
M. FAUVEL